



Rompre une période d'essai cdi

Par **Pprusse**, le **07/05/2016 à 09:28**

Bonjour ,
Cela fait maintenant 3 semaines et 5 jours que je suis dans un restaurant .
J'ai signée un CDI avec 2 mois d'essai mais voilà depuis 3 jours j'ai ma responsable de salle qui veut que je gère mon rang , celui des autres , le bar , la plonge et les desserts ...
Elle me met la pression sans arrêt en me disant que je serai jamais apte pour l'été et me rabaissant même devant les clients .
Du coup je pleurs devant la clientèle j'ai dit à mon patron que j'en pouvais plus et il ma dit non sa va le faire (il trouve personne)..
Donc je l'ai appeler et je lui dit que j'en était à me rendre malade à pleurer sans arrêt que je pouvais plus ..
Il ma dit ce soir c'est ta vie qui en joue et si tu viens pas ramène demain les documents , je sais même pas de quoi il parle ..
J'ai demander qu'il me face une lettre précisant d'un commun accord nous décidons ensemble d'une rupture d'essai anticipé vu que ma chef ma dit que autant arrêter si c'est pour les planter cet été ..
Elle me poussait à bout elle ...
Il n'était pas dutout chaud pour ça ..
Il ma dit les lettres c'est pas sont trucs quand je pars je pars en gros il ma juste dit je te promet rien ...
Aujourd'hui j'ai essayer de le joindre pour venir ce matin mais rien ..
Je voudrais garder mon chômage même quelque jour le temps de me retourner , avez vous une solution ?